

# Limitation de vitesse à 80 km/h : les départements "prêts à prendre leurs responsabilités"

[banquedesterritoires.fr/limitation-de-vitesse-80-kmh-les-departements-prêts-prendre-leurs-responsabilites](https://banquedesterritoires.fr/limitation-de-vitesse-80-kmh-les-departements-prêts-prendre-leurs-responsabilites)

France

Bourgogne-Franche-Comté

29 janvier 2019

Anne Lenormand avec AFP

Transport, mobilité durable

Sécurité



R. Damoret / Rea

Les départements sont "prêts à prendre leurs responsabilités" s'il faut ajuster, au cas par cas, la limitation de vitesse à 80 km/h contestée par de nombreux "gilets jaunes", a affirmé à l'AFP ce 28 janvier le président de l'Assemblée des départements de France (ADF), Dominique Bussereau. L'ancien secrétaire d'État chargé des Transports sous Nicolas Sarkozy a salué le recul "historique" de la mortalité routière en 2018, annoncé par le Premier ministre Édouard Philippe ([lire notre article](#)). Il s'est en revanche déclaré "très inquiet" devant la dégradation de nombreux radars par les "gilets jaunes", susceptible selon lui de faire repartir ces chiffres à la hausse.

## "Manque de concertation préalable"

---

Lui-même était favorable à la limitation à 80 km/h, entrée en vigueur en juillet dernier, tout en déplorant "un manque de concertation préalable" faisant que la "mesure n'a pas été comprise". Alors que le président Macron a ouvert la porte à de possibles dérogations au niveau local, à l'issue du Grand Débat national, Dominique Bussereau a assuré que les départements étaient "prêts à jouer le jeu". "On l'avait proposé au Premier ministre dès le départ. On n'en serait pas là" si le gouvernement avait écouté", a insisté le président du conseil départemental de Charente-Maritime.

Édouard Philippe, en première ligne sur les 80 km/h, a jugé lundi "légitime de discuter du sujet". "Mais il serait fou d'abaisser le niveau d'ambition" et il serait "inouï de prendre des décisions qui auraient pour impact d'augmenter le nombre d'accidents et de morts sur les routes", a-t-il prévenu. Les élus locaux "sont habitués à moduler la vitesse en fonction de la dangerosité des axes. Leur responsabilité existe déjà, lorsqu'il s'agit de mettre par exemple un feu à tel ou tel carrefour", a réagi Dominique Bussereau.

Dans une interview au Parisien, le 28 janvier, François Sauvadet, président du conseil départemental des Côtes d'Or, se dit lui aussi favorable à ce que la limitation de vitesse soit tranchée au cas par cas sur certains tronçons, les plus accidentogènes. Avec 35 départements de conseils départementaux, il avait milité l'an dernier pour une application différenciée de la limitation de vitesse, avant qu'elle ne devienne obligatoire. Il compte proposer au préfet dans les prochains jours un plan d'action. Selon lui, "à vue de nez", pas plus de 20% des routes de son département resteraient à 80km/h.

## Investissement dans les matériels roulants propres

---

Renforcer l'offre de transports en commun et renouveler la flotte d'autobus détenue par la collectivité avec des véhicules propres, disposant de motorisations moins polluantes et moins bruyantes.

[En savoir plus](#)